

0440028S
ACADEMIE DE NANTES
COLLEGE LA COLINIÈRE
129 RUE DU LANDREAU
44319 NANTES CEDEX 3
Tel : 0240939333

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Remise d'ordre jour de rentrée des élèves de 6ième

Numéro de séance : 3

Numéro d'enregistrement : 19

Année scolaire : 2023-2024

Nombre de membres du CA : 22

Quorum : 12

Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration

Convoqué le : 23/11/2023

Réuni le : 30/11/2023

Sous la présidence de : Eric Lorient

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la gratuité du repas aux élèves de 6ième (jour de rentrée 2023/2024)

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration, réuni le 30 novembre 2023, autorise la gratuité du repas aux élèves de 6ième (jour de rentrée 2023/2024).

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 16

Pour : 16

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0